Participer au Concours National de la Résistance et de la Déportation en 2016/2017

publié le 12/07/2016 - mis à jour le 23/12/2017

Descriptif :

La thématique retenue pour la prochaine année scolaire permet d'envisager un projet collaboratif entre enseignants d'histoire géographie généralement porteurs du projet et professeurs d'allemand.

Contrairement à une idée fortement répandue, le **Concours National de la Résistance et de la Déportation** n'est pas réservé exclusivement aux professeurs d'histoire géographie. Les enseignants d'allemand peuvent apporter leur pierre à l'édifice et enrichir les productions et réflexions collectives des élèves.
C'est d'ailleurs ce qui est stipulé dans l'article du BO n°26 du 30 juin 2016 consacré à l'édition 2016/2017 du CNRD.
On peut y lire :

> *" fortement adossé aux programmes d'histoire et de géographie, doté d'une composante civique forte, le concours s'inscrit dans la continuité des apprentissages et **sa préparation peut réunir plusieurs disciplines**. Dans ce cadre, il est une **composante essentielle du parcours citoyen** défini par la circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016 publiée au BO du 23 juin 2016."*

Le CNRD fait du reste cette année l'objet d'une **rénovation**.

> *"Il est désormais **ouvert à un plus grand nombre d'élèves et d'établissements** (élèves des classes de troisième uniquement ; tous les élèves de lycée à l'exception des formations post-baccalauréat). Les **modalités de participation au concours** sont, en outre, **simplifiées**. Par ailleurs, le pilotage national et territorial du concours évolue également, avec l'implication du recteur d'académie au cœur du dispositif et l'intégration de nouveaux partenaires susceptibles de donner à cette action éducative une plus grande visibilité. C'est enfin la recherche d'une **meilleure valorisation de la participation des élèves**."*

Le jury national du CNRD a arrêté le **thème** suivant pour l'édition 2016/2017 : « **La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi** ».
Pour plus d'informations à ce sujet, on pourra consulter le site Éduscol et le **portail officiel du concours**, réalisé et animé par Canopé.
Cet espace est destiné à référencer les **informations officielles, les ressources et les outils pédagogiques** utiles aux candidats.

Le concours comporte **quatre catégories de participation** :

- première catégorie : classes de tous les lycées (et assimilées) - **réalisation d'un devoir individuel en classe**, lors d'une épreuve de 3 heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel ;
- deuxième catégorie : classes de tous les lycées (et assimilées) - **réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel** ;
- troisième catégorie : classes de troisième (et assimilées) - rédaction d'un devoir individuel en classe, lors d'une épreuve de 2 heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel ;
- quatrième catégorie : classes de troisième (et assimilées) - réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez consulter l' article diffusé par le pôle civique de l'académie de Poitiers et

prendre l’attache des **correspondants départementaux** du CNRD.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.